

Nouveauté : zones S de protection des eaux

Nous invitons les exploitants ayant des parcelles dans les zones S de protection des eaux à consulter leur localisation directement dans Acorda. Les fichiers zones S1, S2 et S3 (.gpx) sont téléchargeables sur le site Internet du Service de l'agriculture (onglet Paiements directs / recensement géographique, sous liens utiles). Vous y trouverez également les couches des surfaces avec QII et Pâturage boisé épuré.

Forme d'exploitation sélectionnée

Adresse **Consultation** **Recensement** **Parcellaire 2020** **Inscriptions**

Bienvenue dans Acorda > Consultation > Géo données > NE

Visualisation NE

Fond de plan

Cartes couleurs **Photo aérienne** blanc

Couches

<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles de l'exploitation	U Q
<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles d'autres exploitations	U Q
<input type="checkbox"/>	Périmètres précédents de l'exploitation	U Q
<input type="checkbox"/>	SAU cantonale	U Q
<input type="checkbox"/>	Base cadastrale	U Q
<input type="checkbox"/>	Limites de zones agricoles	Q
<input type="checkbox"/>	Terrains en pente	Q
<input type="checkbox"/>	Terrains en pente (vigne)	Q

+ Ajouter couche (GPX)